



**DELIBERATION N° 23/060 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DU RAPPORT RELATIF AU PROJET DE RECHERCHE
AGRONOMIQUE APPLIQUÉE DE L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL DE CORSE**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI U RAPORTU RILATIVU À U PRUGHJETTU DI RICERCA
AGRUNOMICA APPIIGATA DI L'UFFIZIU DI SVILUPPU AGRICULU È RURALE
DI CORSICA**

SEANCE DU 28 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit avril, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 avril 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Pierre GUIDONI, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Baptiste ARENA à M. Paul-Félix BENEDETTI
Mme Serena BATTISTINI à Mme Véronique PIETRI
M. Jean BIANCUCCI à Mme Véronique ARRIGHI
M. Didier BICCHIERAY à M. Jean-Michel SAVELLI
Mme Vanina BORROMEI à M. Saveriu LUCIANI
Mme Angèle CHIAPPINI à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Sandra MARCHETTI
M. Romain COLONNA à M. Don Joseph LUCCIONI
M. Jean-Charles GIABICONI à Mme Paula MOSCA
M. Xavier LACOMBE à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
M. Georges MELA à Mme Christelle COMBETTE
M. Antoine POLI à M. Pierre POLI
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA

Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Françoise CAMPANA
M. Jean-Louis SEATELLI à Mme Santa DUVAL
Mme Charlotte TERRIGHI à Mme Marie-Anne PIERI
Mme Julia TIBERI à M. Jean-Christophe ANGELINI
M. Hervé VALDRIGHI à Mme Vannina CHIARELLI-LUZI

ETAIENT ABSENTES : Mmes

Josephina GIACOMETTI-PIREDDA, Vanina LE BOMIN

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2022-1089 du 30 juillet 2022 mettant fin aux régimes d'exception créés pour lutter contre l'épidémie liée à la Covid-19,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,
- VU** les statuts de l'Office de Développement Agricole et Rural de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (61) : Mmes et MM.

Jean-Félix ACQUAVIVA, Jean-Christophe ANGELINI, Danielle ANTONINI, Jean-Baptiste ARENA, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Paul-Joseph CAITUCOLI, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Angèle CHIAPPINI, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Lisa FRANCISCI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Pierre GUIDONI, Xavier LACOMBE, Ghjuvan'Santu LE MAO, Don Joseph LUCCIONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Saveriu LUCIANI, Sandra MARCHETTI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Véronique PIETRI, Antoine POLI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGO, Paul QUASTANA, Anne-Laure SANTUCCI, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

PREND ACTE du rapport du Président du Conseil exécutif de Corse annexé à la présente délibération et relatif à l'évolution du projet scientifique de l'Office de Développement Agricole et Rural de Corse et réaffirmant son positionnement comme un acteur de la recherche agronomique appliquée.

ARTICLE 2 :

APPROUVE la stratégie de développement de la recherche agronomique appliquée telle que présentée dans le rapport susmentionné.

ARTICLE 3 :

MISSIONNE l'Office de Développement Agricole et Rural de Corse pour renforcer les synergies et les partenariats et élaborer et conduire des programmes de recherche destinés à répondre aux enjeux identifiés :

- dérèglement climatique,
- durabilité de l'agriculture,
- réduction des dépendances alimentaires.

ARTICLE 4 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 avril 2023

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 27 ET 28 AVRIL 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ODARC - PRUGHJETTU DI RICERCA AGRUNOMICA
APPIGATA**

**ODARC - PROJET DE RECHERCHE AGRONOMIQUE
APPLIQUÉE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Cf. rapport en annexe

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Uffiziu di u Sviluppo
Agriculu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse

Prugettu di Ricerca Agronomica Appiecata

Projet de Recherche Agronomique
Appliquée

2023

ODARC

DIVISION RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

Table des matières

I.	Introduction.....	1
II.	Contexte et problématique générale.....	1
III.	Les enjeux de l'agriculture insulaire à moyen et long terme.....	3
	A. Appréhender le développement agricole à l'aune du dérèglement climatique.....	3
	1. Réduire l'empreinte carbone des systèmes de production.....	3
	2. Adapter les systèmes de production aux effets du dérèglement climatique.....	4
	B. Inscrire le développement de l'agriculture dans une dynamique durable.....	5
	1. Protéger les ressources naturelles et les milieux.....	5
	2. Réduire la consommation d'énergie et en produire.....	5
	3. Adapter les systèmes de production à l'évolution sociétale.....	5
	4. Favoriser les échanges entre agriculteurs.....	6
	C. Orienter le développement agricole vers une autonomie alimentaire.....	7
IV.	Projet d'orientation de l'action de l'ODARC en matière de recherche appliquée : objectifs stratégiques.....	8
	A. Affirmer le positionnement de l'ODARC comme un acteur de la recherche appliquée.....	8
	1. La Division Recherche & Développement (DRD).....	9
	2. Dynamiser les plateformes expérimentales et développer des réseaux d'exploitations partenaires.....	9
	B. Développer un continuum entre la recherche, la formation et le développement en agriculture.....	10
	C. Organiser le transfert des connaissances acquises vers les producteurs insulaires.....	11
	D. Développer des réseaux de partenariat nationaux et méditerranéens autour de thématiques de recherche partagées entre acteurs de différents territoires.....	12
V.	Moyens déployés par l'ODARC pour répondre aux besoins de recherche appliquée.....	12
	A. Phase de consolidation des moyens.....	13
	1. Les ressources humaines et les compétences.....	13
	2. Les infrastructures.....	15
	B. Phase de développement des moyens.....	18
	C. Financement.....	19
VI.	Les études et recherches menées à l'ODARC.....	20
	A. Projets en cours de réalisation.....	20
	B. Définition des futures stratégies de recherche et évaluation des travaux réalisés.....	23
VII.	Conclusion.....	23

I. Introduction

Durant de nombreuses années, l'ODARC a mené des expérimentations en production fourragère et en élevage ovin de race Corse avec pour objectif de répondre à une double problématique : l'insuffisance de références agronomiques et économiques fiables dans le contexte régional et l'absence de matériel végétal adapté au climat méditerranéen. Ces travaux ont constitué le principal socle d'études de l'ODARC et ont donné lieu à de nombreux rapports et fiches techniques à destination des professionnels et des institutions.

Cependant, les besoins en connaissance et en innovation tendent à s'accroître dans l'ensemble des secteurs de production agricole insulaires en même temps que la société porte un regard plus critique envers l'agriculture et que le monde fait face à un changement globalisé. En particulier, l'élevage est questionné pour son impact grandissant sur les équilibres écologiques, l'utilisation importante de ressources naturelles, le bien-être des animaux, la santé humaine et le dérèglement climatique¹. À ces problématiques générales s'ajoutent des problématiques régionales (sécheresse, divagation animale, incendies, etc.) qui complexifient la recherche de solutions capables d'inscrire l'agriculture corse dans un cycle de développement vertueux.

Dans ce contexte particulier, les acteurs du monde agricole doivent s'interroger sur la place que l'agriculture occupe dans l'écosystème insulaire et bâtir une trajectoire de développement à la hauteur des enjeux identifiés en imaginant des transitions possibles. Cela requiert de mener collectivement une réflexion nécessairement nourrie par des travaux de recherche capables d'apporter des réponses objectivées aux problématiques posées.

L'ODARC a la volonté de s'impliquer dans cette démarche. En ce sens, une redéfinition de son projet scientifique doit donc être envisagée avec l'objectif d'évoluer d'une activité visant à mener des études spécifiques et constituer des référentiels techniques et économiques ciblés à une activité de production de connaissances généralisables et transférables aux agriculteurs.

II. Contexte et problématique générale

La société et le monde en général subissent actuellement des mutations profondes qui tendent à bouleverser nos repères dans toutes les dimensions du développement (technique, économique, politique). L'agriculture doit relever des défis considérables qui interrogent la recherche au niveau planétaire : nourrir la population, réduire l'empreinte environnementale, contribuer à lutter contre le dérèglement climatique et s'y adapter, réduire les intrants et stimuler l'autonomie des exploitations, se conformer aux évolutions sociétales (bien-être

¹ Peyraud J.L., Aubin J., Barbier M., Baumont R., Berri C., Bidanel J.P., Citti C., Cotinot C., Ducrot C., Dupraz P., Faverdin P., Friggens N., Houot S., Nozières-Petit M.O., Rogel-Gaillard C., Santé-Lhoutellier V., 2019. Quelle science pour les élevages de demain ? Une réflexion prospective conduite à l'INRA. INRA Prod. Anim., 32 (2), 323-338.

animal, qualité nutritionnelle, etc.), optimiser les coûts de production en fonction des objectifs à atteindre, etc.

Certains défis peuvent paraître antagonistes voire contradictoires. Les évolutions sociétales, notamment, engendrent en effet des attentes qui peuvent se traduire par des coûts de production supplémentaires que les exploitations devront absorber par une meilleure valorisation de leurs produits et le développement de pratiques plus économes.

À ces enjeux globaux s'ajoutent des contraintes locales spécifiques à chaque territoire, à chaque spéculation agricole et, concernant la Corse, relativement complexes à surmonter : désordre foncier, vieillissement des agriculteurs, productivité agricole souvent faible à moyenne, niveaux de formation inférieurs à la moyenne nationale, coûts des intrants, problématique du transport de marchandises, étroitesse du marché local pour certains produits (vin, agrumes) et inorganisation pour d'autres (viande, fromages, etc.), marché local très saisonné eu égard à l'attractivité touristique de la Corse et faiblement couvert par la plupart des productions régionales, etc.

Compte tenu de cette situation, il est fondamental que les études et recherches menées par l'ODARC concernant l'alimentation des animaux d'élevage, la production fourragère et la valorisation des parcours se poursuivent voire se développent car, d'une part, elles sont en lien direct avec les problématiques identifiées à l'échelle régionale et, d'autre part, constituent une réponse locale aux enjeux environnementaux et climatiques mondiaux (valorisation des ressources naturelles, développement de la production locale de fourrages, etc.). Ces études et recherches sont actuellement appréhendées au travers, notamment, d'une meilleure compréhension des fondements de la qualité des produits agricoles ainsi que des relations qui existent entre ces produits et les systèmes de production au sein desquels ils sont élaborés.

Au-delà de ces thématiques spécifiques, l'ODARC se propose d'élargir son périmètre en matière de recherche afin d'aider les producteurs insulaires à comprendre les changements globaux auxquels ils sont confrontés et à s'adapter à de nouvelles normes de développement. Pour ce faire, il apparaît au préalable indispensable de mettre en place un processus de réflexion stratégique régional en matière de recherche agricole (productions animales et végétales), ceci dans le but de définir, pour les prochaines années, des priorités claires et hiérarchisées en relation avec les problématiques auxquelles sont confrontés les différents secteurs de production insulaires. Cela pourrait, par exemple, prendre la forme d'un Comité d'Orientation Stratégique (COS) constitué de chercheurs locaux et extrarégionaux (centres de recherche continentaux et méditerranéens).

Pour surmonter les défis qui se présentent à elle, l'agriculture corse n'est pas dénuée d'atouts : identité forte, environnement préservé, systèmes de production respectueux de l'environnement, produits de qualité, etc. Mais le développement des potentialités existantes est conditionné par la nécessité de répondre aux différentes problématiques sectorielles via la mise en œuvre de processus de recherche et d'innovation permettant aux exploitations

agricoles de s'inscrire dans une perspective de durabilité conforme aux enjeux actuels : amélioration de la qualité des produits (nutritionnelle, organoleptique, technologique), lutte contre les bioagresseurs des plantes et des abeilles, gestion de l'eau, etc. En parallèle, des solutions efficaces doivent être recherchées pour inscrire l'agriculture corse dans une trajectoire vertueuse d'autonomisation des ressources avec l'ambition, à terme, de réduire la dépendance de l'île aux intrants et aux produits alimentaires extérieurs.

III. Les enjeux de l'agriculture insulaire à moyen et long terme

Face aux menaces qui pèsent actuellement sur les productions agricoles insulaires, l'ODARC a ciblé son action sur trois enjeux de développement qui semblent essentiels : faire face au dérèglement climatique, affronter ce que signifie la « durabilité » de l'agriculture et inscrire le développement agricole dans un processus de réduction des dépendances alimentaires.

A. Appréhender le développement agricole à l'aune du dérèglement climatique

Les effets du dérèglement climatique ont déjà un impact visible sur l'agriculture régionale (forte diminution des rendements en miel, introduction de bioagresseurs, accroissement des périodes de sécheresse, etc.) et, eu égard aux projections du GIEC², celui-ci devrait encore s'accroître au cours des prochaines années. Il est vrai que la Corse, du fait de son caractère insulaire et de son positionnement le plus au sud de la métropole, est très exposée aux menaces climatiques. En conséquence, il sera désormais nécessaire de considérer ce facteur et ses implications comme un élément fondamental du développement. Tenir compte du dérèglement climatique requiert, à la fois, de lutter contre son aggravation (l'atténuation) et de se préparer aux effets induits (l'adaptation).

1. Réduire l'empreinte carbone des systèmes de production

Un effort collectif est nécessaire pour réduire la production de gaz à effet de serre et contenir l'accroissement des températures. L'agriculture corse n'échappe pas à cet objectif et doit adapter ses pratiques en les rendant plus vertueuses sans que cela n'affecte ses performances. Cela requiert de concevoir des solutions techniques nécessairement progressives qui tiennent compte du contexte régional. Plusieurs leviers peuvent être activés pour parvenir à cette fin : évolution des pratiques agricoles (séquestration du carbone, diminution des intrants, agroforesterie, etc.), optimisation des ressources locales (alimentation des animaux, gestion de l'eau, production d'énergie verte, etc.), réduction de la dépendance alimentaire (définition d'une stratégie d'accroissement de la production agricole, promotion des métiers de l'agriculture pour susciter des vocations, etc.).

² Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat.

2. Adapter les systèmes de production aux effets du dérèglement climatique

Les projections établies par le GIEC indiquent que le secteur méditerranéen, qualifié de « hot spot », sera certainement l'un des plus impactés par le dérèglement climatique³ et les effets induits pour la Corse seront inévitablement significatifs⁴. Globalement, les modèles montrent une diminution des précipitations moyennes et une augmentation importante des températures qui conduiront à une réduction des ressources en eau, à une accentuation des épisodes de sécheresse et à un accroissement de la fréquence et de l'intensité des phénomènes extrêmes (fortes pluies, canicules, coups de froid tardifs ou précoces, etc.). En outre, le dérèglement climatique devrait accroître les problèmes phytosanitaires existants voire en créer de nouveaux (sédentarisation d'insectes migrants, acclimatation d'agresseurs provenant de zones tropicales, etc.).

a) Effectuer une gestion quantitative et qualitative de l'eau

L'agriculture est fortement consommatrice d'eau et l'évolution de ses besoins est dépendante des espèces et des variétés cultivées, chacune ayant des besoins en eau différents, et de la croissance de la production agricole. En outre, l'agriculture est parfois à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau avec des pollutions qui peuvent provenir de plusieurs sources : utilisation de produits phytosanitaires, fertilisation (azote, phosphore), pollutions dues aux bâtiments d'élevage et de transformation, etc. Tout l'enjeu sera de réduire les besoins en eau des cultures en optimisant l'irrigation (notamment par des systèmes de pilotage) voire en utilisant des espèces végétales adaptées, d'une part, et de limiter la pollution en faisant évoluer les pratiques relatives au traitement des cultures et des sols.

b) Protéger les systèmes de production contre les bioagresseurs

Le biocontrôle est un ensemble de solutions naturelles destinées à combattre les bioagresseurs. Il s'agit d'un moyen de lutte complémentaire à ceux existants. La conjonction de l'accroissement des échanges commerciaux et du réchauffement climatique favorise l'installation de bioagresseurs sur de nouveaux territoires (insectes, végétaux envahissants, champignons, bactéries, etc.), ce qui représente une menace pour les productions et, plus généralement, pour la sécurité alimentaire régionale. En Corse, les exemples se multiplient : *Varroa destructor* (introduit dans les années 1980), *Metcalfa pruinosa* (cicadelle blanche, introduite dans les années 1990), *Dryocosmus kuriphilus* (cynips du châtaignier, introduit en 2010), *Xylella fastidiosa* (détectée en 2015), *Halyomorpha halys* (punaise diabolique, introduite en 2018), etc. En outre, le réchauffement climatique et l'urbanisation peuvent favoriser le développement d'espèces locales ou naturalisées jusqu'à les rendre invasives. C'est le cas pour la fourmi *Tapinoma magnum*, dont la croissance sur l'île a un impact de plus en plus préoccupant sur les productions agricoles. L'utilisation de pesticides contre les bioagresseurs étant de plus en plus controversée, voire parfois peu pertinente (cynips,

³ Ayphassorho H., Bertrand N., Mitteault F., Pujos C., Rollin D., Sallenave M., Changement climatique, eau, agriculture : quelles trajectoires d'ici 2050 ? Rapport CGEDD n° 012819-01, CGAAER n° 19056, juillet 2020.

⁴ Rapport d'étude du Cerema, Analyse des effets du changement climatique en Corse. Approche globale et indicateurs pertinents. Rapport final d'étude. Mars 2021.

Tapinoma...), la mise au point de méthodes de biocontrôle adaptées aux conditions spécifiques de la Corse est un enjeu de développement majeur pour l'agriculture insulaire.

B. Inscrire le développement de l'agriculture dans une dynamique durable

Face à la rapidité des mutations environnementales et à la complexité des situations, la durabilité des systèmes de production agricoles doit s'envisager comme un processus dynamique et non comme une finalité en soi. L'ajustement des cadres techniques aux contextes territoriaux, économiques et climatiques nécessite de mettre en œuvre une trajectoire d'innovation permanente soutenue par la recherche et le développement afin de permettre une transition des pratiques par étapes successives de transformation.

En outre, une approche globale des différents paramètres impliqués dans la durabilité des systèmes de production est nécessaire pour mettre en œuvre un cycle de développement vertueux :

1. Protéger les ressources naturelles et les milieux

La protection des milieux est l'un des aspects majeurs de la durabilité des systèmes de production. Certaines pratiques peuvent être améliorées par la mise en œuvre d'itinéraires techniques respectueux des écosystèmes. L'intégration d'indicateurs de biodiversité (sauvage aussi bien que domestique) est de nature à faire prendre conscience aux producteurs de l'importance à considérer le fonctionnement global de leur agro-éco-système. Les producteurs peuvent également s'appuyer sur les technologies numériques pour un pilotage plus efficace et plus précis de leurs outils de production (intrants, eau, énergie). Cependant, leur observation directe des milieux reste un atout majeur à conforter.

2. Réduire la consommation d'énergie et en produire

L'agriculture est à la fois consommatrice et productrice d'énergie. L'énergie consommée impacte l'environnement (production de gaz à effet de serre, pollution) et pèse sur le budget des producteurs (accroissement des coûts). Réduire la consommation énergétique des exploitations et substituer les sources traditionnelles d'énergie par des énergies renouvelables, notamment produites à la ferme avec une visée d'autonomie, sont des objectifs de développement fondamentaux dans le contexte actuel. Il s'agit donc, de façon plus générale, de faire évoluer les systèmes productifs vers une plus grande sobriété énergétique, de façon à réduire l'empreinte écologique de l'agriculture.

3. Adapter les systèmes de production à l'évolution sociétale

Les consommateurs sont de plus en plus sensibles à la qualité des denrées alimentaires (nutritionnelle, organoleptique, sanitaire) ainsi qu'à leurs modes de production (lien à l'origine, bien-être animal, impact environnemental, impact social, etc.) et à leur prix. Répondre à l'ensemble de ces exigences nécessite un niveau élevé d'efficacité et de contrôle tout au long de la chaîne de production ainsi qu'une volonté de s'orienter vers des systèmes

de production durables. Un tel objectif requiert que les producteurs accroissent leurs compétences, ce qui impose certaines exigences en termes de formation initiale et continue.

Dans ce contexte, l'observation empirique des systèmes de production, qui demeure essentielle et qui doit être renforcée, doit s'accompagner de la mise en œuvre de techniques de pilotage plus avancées (agriculture de précision) qui s'imposent désormais comme des outils indispensables à la bonne conduite des exploitations agricoles, notamment en termes de rationalisation des coûts, d'anticipation des problèmes techniques ou sanitaires et d'amélioration de la qualité des produits.

Améliorer notre connaissance de la qualité des produits agricoles (nutritionnelle, organoleptique, sanitaire, technologique) et de ses déterminants permet également de promouvoir leurs caractéristiques (valorisation) au travers notamment des signes officiels de qualité, de les différencier positivement sur le marché et, le cas échéant, de les améliorer en agissant sur leurs modes de production et de transformation.

Les problématiques agricoles sont souvent incomprises de l'opinion publique. Ouvrir l'agriculture à de nouvelles formes de dialogue avec les citoyens est une nécessité si l'on souhaite dépasser les critiques et les mises en cause actuelles. Échanger avec la société est un moyen d'améliorer la confiance qu'elle place dans les productions agricoles et la façon de les produire. Le secteur agricole doit donc être capable de transparence et de pédagogie vis-à-vis de la société tandis que la société doit, de son côté, faire l'effort de comprendre son agriculture afin de pouvoir la critiquer de façon constructive pour qu'elle s'oriente vers une meilleure durabilité. En ce sens, l'un des enjeux importants est de pouvoir communiquer sur la qualité intrinsèque des produits et sur les modes d'alimentation des animaux par exemple en se basant sur des éléments scientifiquement prouvés et non sur des allégations.

4. Favoriser les échanges entre agriculteurs

Aujourd'hui, les agriculteurs sont faiblement connectés entre eux du fait du délitement des réseaux d'entraide et du tissu traditionnel. Le manque de lieux et de moments d'échange et de dialogue conduit par exemple à un développement à différentes vitesses au sein d'un même secteur de production, voire à des tensions entre secteurs de production différents. Mettre en réseau les agriculteurs est donc un enjeu de développement.

En outre, il est pertinent de décloisonner les secteurs de production pour favoriser l'échange d'expérience (obtention de signes de qualité, par exemple), de mutualiser les moyens stratégiques (commercialisation, ODG⁵, etc.), de favoriser les échanges techniques, de discuter des pratiques mises en œuvre pour ne pas s'entre-impacter, etc. Il s'agit de mettre en place les conditions d'un développement agricole collectif et vertueux pour l'ensemble des productions.

⁵ Organisme de défense et de gestion (porteur du signe officiel de qualité).

Au-delà du décloisonnement entre secteurs de production, la mise en réseau d'agriculteurs de différentes régions (continent, méditerranée) est une nécessité pour favoriser les échanges d'expérience sur des sujets relatifs, notamment, aux changements globaux.

C. Orienter le développement agricole vers une autonomie alimentaire

L'accroissement des menaces (dérèglement climatique, crises géopolitiques, pandémies, etc.) sur la production agricole mondiale et l'approvisionnement des populations rend indispensable la mise en œuvre d'un processus d'autonomisation des ressources agricoles stratégiques (viande, céréales, huile, lait, fruits, légumes, etc.) au niveau régional. Aujourd'hui, la Corse est largement dépendante de ressources alimentaires provenant de l'extérieur (GMS⁶ qui s'approvisionnent à bas coûts en marchandises exogènes, inorganisation de l'offre locale, etc.) alors que dans certaines filières l'offre locale est insuffisante. Des transitions doivent donc être opérées pour réduire cette dépendance et dynamiser le marché intérieur local. Il s'agit là d'un changement majeur de paradigme qui requiert d'établir des méthodes de travail impliquant un grand nombre d'acteurs, car ces transitions sont sous-tendues à une somme de problématiques techniques, économiques et sociales qu'il est nécessaire d'appréhender dans un cadre collectif pour pouvoir mettre en œuvre des solutions efficaces.

Actuellement, les productions agricoles sont surtout orientées vers la demande touristique. Réduire la dépendance alimentaire de l'île implique donc de restaurer la fonction nourricière de l'agriculture pour ses habitants. Évoluer d'une situation visant à alimenter une demande touristique saisonnière à une situation destinée à nourrir quotidiennement la population nécessite de repenser la stratégie de développement. Tout cela, sans remettre en cause, évidemment, les développements engagés sur la qualification des productions agricoles et l'exportation de produits locaux qui demeurent essentiels. La fonction nourricière de l'agriculture corse est donc une nouvelle valence qu'il s'agit de développer.

Nourrir la population résidente implique de mettre en adéquation l'offre avec la demande. Si, comme nous l'avons décrit, l'offre requiert une restructuration de la politique de développement, la demande, elle, doit également faire l'objet d'une analyse critique. Cela nécessite de s'interroger sur les besoins des habitants autant que sur leurs orientations de consommation du fait, notamment, de l'accroissement du nombre d'individus touchés par les maladies métaboliques (obésité, diabète) et du vieillissement démographique. En d'autres termes, il s'agit de porter une réflexion sur le bienfondé de ce que l'agriculture corse doit produire pour nourrir ses habitants et des dispositifs à mettre en œuvre pour les éduquer, notamment les jeunes, les sensibiliser ou les informer.

La distribution des aliments sur le territoire n'est pas homogène et doit également donner lieu à une réflexion globale. Les villes sont surtout approvisionnées par des GMS, qui diffusent une surabondance de marchandise exogène acquise à bas coûts, tandis que les villages et le milieu

⁶ Grandes et moyennes surfaces (grande distribution).

rural en général font face à des difficultés d'approvisionnement (marchands ambulants ou petites épiceries dont l'offre est limitée, personnes âgées ayant du mal à se déplacer).

Accroître la part de denrées produites et consommées sur place contribuerait à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (transports d'intrants), à limiter l'extension urbaine (mobilisation des surfaces pour la production agricole) et à développer les circuits courts.

En définitive, pour réduire la dépendance alimentaire de la Corse, tout l'enjeu est donc de substituer aux achats de marchandises exogènes des productions agricoles locales et, ce faisant, faire du marché intérieur de l'île un des moteurs de transformation et de dynamisation de ses activités agricoles.

IV. Projet d'orientation de l'action de l'ODARC en matière de recherche appliquée : objectifs stratégiques

Sur la base des enjeux exposés précédemment et des missions confiées à l'ODARC, il semble fondamental d'élaborer un projet de recherche agronomique régional qui, d'une part, réponde aux opportunités et aux menaces identifiées et, d'autre part, donne des perspectives de développement aux producteurs à moyen et long terme. Toutefois, une hiérarchisation préalable des problématiques devra être effectuée en fonction des stratégies de développement définies pour chaque secteur, des compétences actuelles et à acquérir dans les domaines concernés, des moyens techniques disponibles et ceux qu'il faudra déployer pour rendre opérationnels les dispositifs expérimentaux à mettre en œuvre.

Quatre objectifs stratégiques ont été définis : il s'agit de positionner l'ODARC comme un acteur de la recherche, de créer un continuum recherche, formation et développement agricole, de diffuser les connaissances acquises aux producteurs et de créer des réseaux de partenariat autour des problématiques qui concernent l'agriculture corse.

A. Affirmer le positionnement de l'ODARC comme un acteur de la recherche appliquée

À sa création, l'ODARC s'est vu conférer, via notamment les articles 2 et 7 de ses statuts, la possibilité de mener des programmes de recherche appliquée. Pour cela, l'organisme a été doté de deux plateformes expérimentales, l'une spécialisée en élevage, située sur la commune d'Altiani, et l'autre spécialisée en production fourragère et céréalière, située à Migliacciaru, sur la commune de Prunelli-di-Fiumorbu.

Pour répondre aux enjeux de moyen et long terme du développement agricole, l'ODARC souhaite renforcer son action en matière de recherche appliquée. Pour cela, l'organisme a procédé récemment à une réorganisation de ses services en donnant une place essentielle à la recherche appliquée au sein d'une division dédiée. En parallèle, des investissements sont prévus pour accroître les potentialités des stations expérimentales.

1. La Division Recherche & Développement (DRD)

La DRD mène des études et des recherches en lien avec des problématiques agricoles locales, sur la base des enjeux définis précédemment (dérèglement climatique, durabilité de l'agriculture, etc.), en particulier dans les domaines de l'élevage (lait, viande), de la production fourragère et céréalières, de la transformation fromagère, de l'apiculture et de la production d'huiles essentielles. Elle participe également au développement des schémas de sélection des races locales et gère les plateformes expérimentales d'Altiani, pour l'élevage et le fourrage, et de Migliacciaru, pour le fourrage et les céréales. Son rôle est également de fédérer l'ensemble des acteurs autour de problématiques de recherche partagées.

Pour assurer ses missions, la DRD est actuellement dotée de 13 agents permanents et de 2 agents en contrat à durée déterminée qui présentent un panel de compétences en accord avec les enjeux identifiés (analyses agroalimentaires, biocontrôle, conduite des animaux, etc.). Ces compétences devront toutefois progressivement évoluer afin de conformer la DRD aux exigences que nécessite la mise en œuvre du projet de recherche agronomique. Ce point est développé dans le paragraphe V.

2. Dynamiser les plateformes expérimentales et développer des réseaux d'exploitations partenaires

L'ODARC projette de dynamiser ses stations expérimentales d'Altiani et de Migliacciaru de façon à les conformer aux besoins des filières d'élevage en termes de recherche agronomique, d'une part, et aux exigences scientifiques et techniques que nécessite la conduite des programmes de recherche, d'autre part. L'objectif est de faire de ces stations, deux centres de recherche en agriculture dédiés aux filières animales, à l'instar, par exemple, des plateformes Stareso⁷ ou Stella Mare pour la recherche marine ou de la plateforme Myrte pour la recherche liée au stockage des énergies renouvelables. Les projets de développement de ces stations sont présentés au paragraphe V.

Il est fondamental de compléter ces outils par la création d'un réseau d'exploitations pilotes. Il s'agit d'abord de disposer d'une gamme de situations (en matière de pratiques agricoles, de situations pédoclimatiques, d'irrigation, de disponibilité en eau, etc.) organisée pour fournir des données complémentaires à celles obtenues dans les conditions contrôlées des stations expérimentales, ceci afin d'améliorer la pertinence et la robustesse des connaissances produites. Ensuite, les questions de recherche liées à l'organisation du travail en exploitation ne peuvent être traitées que dans le cadre du réseau lui-même, car les stations expérimentales, par nature, ont un fonctionnement bien spécifique (distribution des tâches, horaires de travail, etc.). Enfin, le réseau d'exploitations ainsi constitué doit également être mobilisé pour mettre à l'épreuve les connaissances obtenues en stations expérimentales afin d'en effectuer une évaluation en situations réelles et diverses. Il s'agit de pouvoir généraliser les connaissances qui peuvent l'être de façon à les rendre opérationnelles et en faire ainsi des

⁷ Station de recherches sous-marines et océanographiques.

innovations transférables aux producteurs sous la forme de paquets techniques ou de recommandations.

Différentes voies sont ouvertes à la diffusion des connaissances acquises : appuis techniques, formations, journées techniques, etc. En ce sens, les plateformes de l'ODARC peuvent également servir de support pédagogique, aussi bien à destination des étudiants que des agriculteurs, jeunes ou aînés.

B. Développer un continuum entre la recherche, la formation et le développement en agriculture

L'ODARC souhaite constituer, avec l'ensemble des partenaires professionnels et institutionnels, des cadres de réflexion collectifs destinés à définir et à coordonner des programmes de recherche en lien avec les problématiques rencontrées. Plus précisément, le regroupement des acteurs au sein de partenariats à finalités affirmées a notamment pour objectif :

- d'échanger des informations et s'accorder sur les problématiques auxquelles les différents secteurs de production doivent faire face,
- de mutualiser des moyens et des savoir-faire entre les acteurs du développement et de la recherche pour répondre aux besoins d'acquisition de connaissances dans le domaine de l'agriculture,
- de co-construire des innovations destinées à répondre aux besoins des agriculteurs, notamment sur des enjeux partagés de moyen-long terme,
- de contribuer à former les agriculteurs de demain, en leur transmettant les connaissances nécessaires à la compréhension des enjeux de développement à moyen et long terme.

Ce rapprochement pourrait prendre la forme d'un dispositif collaboratif dont le format reste à définir et à formaliser entre les partenaires. En particulier trois orientations apparaissent prioritaires dans les efforts à effectuer en matière de transversalité et de décloisonnement :

- fédérer au sein d'un réseau d'échanges les organismes à vocation de recherche tels que l'INRAE (site de Corte) et l'Université de Corse puisque certains de leurs travaux s'inscrivent dans les mêmes domaines de connaissance ;
- impliquer les complexes d'enseignement agricole (Corsic'Agri Borgu-Marana et AgriCorsica U Rizzanesi-Sartè) dans les actions de recherche et de diffusion des connaissances, lesquels disposent chacun d'une exploitation agricole et peuvent faire partie des réseaux à constituer pour produire les données pertinentes à l'échelle régionale ;
- intégrer le pôle agronomique Corsic'Agropôle de San Ghjulianu dans les réseaux ainsi constitués, lequel est un pôle de compétences regroupant les acteurs de la recherche, de l'expérimentation et du développement, principalement au service des productions végétales. Celui-ci dispose, notamment d'infrastructures pour la recherche et le

développement (laboratoires, etc.), ainsi que d'un espace de promotion et de communication dédié à la recherche et au développement (jardins pédagogiques).

Pour donner corps à ce projet, l'ODARC se positionne en tant qu'interlocuteur privilégié de la Direction de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Recherche (DEER) de la Collectivité de Corse en ce qui concerne la programmation d'actions de recherche liées au développement agricole. La DEER et l'ODARC devront ainsi nouer une collaboration étroite pour se constituer des bases de réflexion communes et définir ensemble des axes de recherche en adéquation avec les enjeux du développement agricole régional. De plus, l'ODARC envisage de faire dialoguer les éléments de la recherche avec ceux d'une administration décentralisée, de la formation et du développement. En d'autres termes, l'ODARC propose de se placer au centre du dispositif de collaboration en matière de recherche afin de faire le lien entre les différentes structures partenaires.

C. Organiser le transfert des connaissances acquises vers les producteurs insulaires

Une fois que les connaissances brutes acquises au travers des différents projets de recherche ont été traduites en innovations transférables, celles-ci doivent être diffusées vers les exploitations agricoles. Il s'agit là d'un élément essentiel du projet que l'ODARC souhaite développer avec l'ensemble de ses partenaires. La mise en application de nouvelles informations au sein d'un système de production existant nécessite de définir des processus de diffusion et des outils pédagogiques adaptés qu'il sera nécessaire de concevoir collectivement.

Parmi les dispositifs de transfert existants, la formation et l'appui technique demeurent essentiels. Il s'agira donc de définir, avec les acteurs concernés, des méthodes de collaboration efficaces visant à intégrer, dans les contenus de formation et les itinéraires techniques, les innovations issues de la recherche. La diffusion des connaissances via l'appui technique sera appréhendée en partenariat avec les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles représentatives des filières agricoles. De même, il sera proposé aux trois opérateurs de formation agricole (Campus Corsic'Agri Borgu-Marana et AgriCorsica Rizzanesi-Sartè⁸, CPS⁹ di Corti) de constituer un réseau pour s'accorder sur la transmission des contenus innovants diffusables aux élèves. De plus, l'Université de Corse devrait mettre en place un cursus de type ingénieur agronome en plus du master « Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement » existant et l'ODARC pourra utilement être partie prenante de ce nouveau dispositif. Des échanges en ce sens sont déjà initiés.

En outre, l'organisation d'évènements techniques sur les plateformes expérimentales à destination des professionnels est également envisagée. Cette organisation suppose de

⁸ Lycées agricoles (Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole - EPLEFPA).

⁹ Centre de Promotion Sociale.

mobiliser des acteurs techniques et scientifiques (cités en D plus bas) plus largement et couvrir une gamme de thèmes du type « point sur » une question précise. Elle pourrait donner lieu à la production de rapports disponibles et diffusables pour mémoriser les apports et les échanges.

D. Développer des réseaux de partenariat nationaux et méditerranéens autour de thématiques de recherche partagées entre acteurs de différents territoires

Face aux changements globaux (climatiques, environnementaux, sociétaux et économiques) qui touchent l'ensemble de la planète, il semble indispensable d'inscrire la Corse au sein d'un réseau de collaboration constitué de centres de recherche agricole situés dans des régions et îles méditerranéennes périphériques.

L'objectif est de participer à des projets et programmes scientifiques construits collectivement sur la base de problématiques communes dans le but d'élargir le socle de connaissances de chaque partenaire et, ce faisant, d'alimenter les réflexions et les échanges sur les stratégies de développement durable et d'innovation à concevoir et à mettre en œuvre sur les territoires concernés.

Ces partenariats pourront notamment être établis dans le cadre de programmes de coopération européens. L'ODARC bénéficie en effet d'une certaine expérience en la matière puisqu'ayant déjà participé à de nombreux programmes : Interreg (Rural Innova, Ruraland), Med (Mediterritage, Agrisles), Marittimo (Terragir, Vagal), y compris en tant que chef de file (Agrisles). Il s'agit là d'une volonté qui sera à nouveau mise en œuvre dans la nouvelle stratégie de développement. En ce sens, l'ODARC visera, autant que faire se peut, à être régulièrement inscrit dans de tels partenariats voire à être moteur pour leur création.

V. Moyens déployés par l'ODARC pour répondre aux besoins de recherche appliquée

Le projet de développement d'un pôle de recherche agronomique souhaité par l'ODARC s'appuie en premier lieu sur les moyens structurels et humains dont a été dotée la DRD. Ces moyens nécessitent toutefois d'être consolidés voire améliorés pour rendre la DRD capable de répondre aux enjeux identifiés. Cette montée en compétence s'inscrit dans une perspective de long terme et est envisagée en deux phases. Il s'agit, dans une première étape, de consolider les moyens existants en termes d'infrastructures et de ressources humaines de façon à les rendre plus opérationnels et mieux adaptés aux activités actuellement menées par la DRD (principalement des études, des acquisitions de références et quelques travaux de recherche). Une fois cette consolidation réalisée, une deuxième étape de structuration permettra d'effectuer un saut qualitatif pour faire de la DRD une structure de recherche à part entière.

A. Phase de consolidation des moyens

1. Les ressources humaines et les compétences

a) Les ressources humaines actuelles

La DRD compte actuellement 13 agents permanents répartis de la façon suivante :

- 1 chef de division qui intervient de façon transversale sur l'ensemble des études et recherches menées par la DRD.
- 1 chef de Cellule en charge de la gestion des plateformes expérimentales d'Altiani et de Migliacciaru.
- 5 ouvriers agricoles et 1 chef d'exploitation affectés au fonctionnement de la station expérimentale d'Altiani, à l'entretien des animaux et à la gestion des prairies.
- 1 technicienne en charge des analyses agroalimentaires et du suivi des expérimentations en élevage ovin.
- 1 chef de projet spécialisé en transformation fromagère et chargé de participer aux études et recherches relatives à la typicité des fromages corses.
- 2 chefs de projet qui participent au développement du schéma de sélection caprin.
- 1 chef de projet impliqué dans les questions de recherche liées à l'apiculture.

Parmi les agents directement impliqués dans les études et recherches menées par la DRD, deux sont titulaires d'une licence professionnelle, respectivement en élevage et en transformation fromagère, deux sont titulaires d'un master spécialisé en qualité des productions agroalimentaires et deux autres sont titulaires d'un doctorat en chimie organique et analytique complété d'un DESS¹⁰ en productions animales et végétales pour l'un et d'un Master en Phytochimie pour l'autre.

Globalement, les compétences mobilisées en interne permettent de couvrir, à des degrés divers :

- la gestion des plateformes expérimentales, la conduite d'élevage, la mise en œuvre de protocoles expérimentaux et l'encadrement d'expérimentations en élevage ovin,
- la réalisation d'expérimentations et d'enquêtes en transformation fromagère,
- la mise en œuvre d'analyses en chimie alimentaire (lait, viande, etc.),
- l'étude d'huiles essentielles,
- l'étude des potentialités nectarifères, pollinifères et miellatifères du milieu naturel, les pratiques apicoles et leur adaptabilité au dérèglement climatique et la melissopalynologie,
- les domaines du biocontrôle, notamment au niveau des médiateurs chimiques (phéromones) et des substances actives naturelles d'origine végétale.

¹⁰ Diplôme d'études supérieures spécialisées

Pour pouvoir répondre aux problématiques de lutte contre les bioagresseurs, un chef de projet spécialiste du biocontrôle (docteur) a été recruté sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD).

Des travaux de recherche portant sur la qualité du lait et ses facteurs de variation sont en cours. Ils sont effectués par un doctorant recruté en CDD par l'ODARC (financé en partie par l'ARNT¹¹ via une Cifre¹²) et menés en coopération avec le laboratoire SPE¹³ de l'Université de Corse (direction et encadrement), l'INRAE de Corse (encadrement) et l'OEHC¹⁴ (partenariat).

En outre, deux étudiants de l'Université de Corse effectuent une alternance à l'ODARC, l'un dans le cadre d'un projet de qualification IGP de l'huile essentielle d'immortelle de Corse et l'autre dans le cadre d'un projet de lutte contre la fourmi *Tapinoma magnum* (biocontrôle).

b) Consolidation des ressources humaines

Il s'agit en premier lieu d'améliorer les compétences des agents actuellement affectés à la DRD afin, notamment, d'élever le niveau de maîtrise des expérimentations menées sur la station d'Altiani. Certains d'entre eux sont d'ailleurs en cours de formation pour renforcer leurs connaissances théoriques et techniques. En parallèle, il s'avère indispensable de pérenniser les emplois des agents recrutés en CDD dans le but de conserver les compétences nécessaires à la conduite d'études et de programmes de recherche relatifs à la qualité du lait, et au biocontrôle.

En second lieu, il apparaît fondamental de doter la DRD de compétences, idéalement des ingénieurs agronomes, dans les disciplines qui concernent les thématiques d'étude des plateformes expérimentales : zootechnie pour Altiani et productions fourragères et céréalères pour Migliacciaru notamment au travers de redéploiements de postes en interne.

Cette phase de consolidation doit permettre d'accroître sensiblement les compétences et les potentialités de la DRD avec l'objectif de favoriser sa reconnaissance comme centre d'études et de recherche par ses pairs. En ce sens, la DRD devra être capable de publier, dans des revues spécialisées avec comité de lecture, des articles relatifs aux travaux qu'elle mène. En outre, cette phase doit également contribuer à accroître l'accès de la DRD à l'information scientifique et technique en lien avec les problématiques traitées, à développer un réseau de partenaires voire, enfin, à amorcer une approche interdisciplinaire des problématiques, approche qui devient indispensable dans le contexte de changement global actuel.

Une fois la phase de consolidation terminée, il s'agira d'orienter la DRD vers une structuration plus poussée et un niveau de compétence encore plus élevé pour constituer une équipe de

¹¹ Association Nationale Recherche Technologie.

¹² Convention industrielle de formation par la recherche

¹³ Science Pour l'Environnement.

¹⁴ Office d'équipement hydraulique de Corse.

recherche multidisciplinaire capable de se hisser à la hauteur des défis annoncés. Cela fait l'objet du paragraphe V.B.

2. Les infrastructures

a) Les infrastructures actuelles

i. Pôle de Compétences en Élevage

Depuis une quarantaine d'années environ, la station d'élevage ovin lait sert de support aux expérimentations dans les domaines de la production fourragère et de la production ovine laitière de race Corse. Ces dernières années, l'accueil des schémas de sélection porcine, apicole et, plus récemment, ovin et caprin, a permis d'élargir le champ d'activités de la station d'élevage et d'ouvrir de nouvelles perspectives : faire évoluer le site en un pôle de compétences au sein duquel les démarches des filières d'élevage en termes de sélection, de multiplication des races locales et de qualification des productions peuvent se développer et se renforcer. Cette évolution cadre avec celle de l'agriculture insulaire, qui est axée sur l'identité et la qualité des produits. Plusieurs outils collectifs sont désormais présents sur le domaine :

- Station Expérimentale d'Élevage : constituée d'une bergerie et de prairies, elle permet d'acquérir des connaissances ainsi que des références techniques et économiques par la mise en œuvre d'expérimentations en grandeur réelle qui seraient impossibles chez des agriculteurs. En outre, la station dispose également d'atouts non négligeables comme un domaine foncier en propriété, un positionnement au centre de l'île et une proximité avec l'Université de Corse et l'INRAE qui favorise les échanges avec ces institutions.
- Fromagerie expérimentale dotée d'un petit laboratoire : il s'agit d'un outil destiné à acquérir des connaissances en matière de transformation fromagère, d'une part, et à former les transformateurs fermiers, d'autre part.
- Miellerie expérimentale et laboratoire d'élevage et d'insémination de reines : outil mis à la disposition du Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica pour développer la production de miel certifié et le schéma de sélection de l'abeille d'écotype Corse.
- Verraterie : mise à la disposition de l'Association *Porcu Nustrale* pour effectuer les contrôles de performances des verrats issus du schéma de sélection porcine régional.
- Haras de boucs : destiné à la réalisation de contrôles de performances des boucs issus du schéma de sélection caprine Corse.
- Centre d'Insémination Artificielle ovine : mis à disposition de la CORSIA¹⁵ pour prélever les semences et effectuer les contrôles de performances des béliers issus du schéma de sélection ovine Corse.

¹⁵ Coopérative ovine régionale de sélection et d'insémination artificielle

ii. Station Expérimentale de Production Fourragère et Céréalière

L'accroissement de la production de fourrages et de céréales est consubstantiel au développement de l'élevage insulaire. La maîtrise de l'alimentation du bétail est fondamentale à plusieurs titres : viabilité économique des exploitations (autosuffisance alimentaire), mise en place de signes de qualité officiels liés au terroir (AOP¹⁶, IGP¹⁷), préservation de l'environnement (limitation des intrants), etc.

La Station Expérimentale de Migliacciaru a pour mission :

- d'acquérir des références technico-économiques en termes, notamment, de production fourragère et céréalière,
- de tester différentes espèces et modes culturels afin d'évaluer leur potentiel et de diffuser les informations acquises aux producteurs et aux éleveurs locaux.

b) Projets de développement des plateformes expérimentales

La bonne maîtrise des paramètres d'expérimentation est une condition essentielle à l'obtention de résultats fiables, reproductibles, transférables au niveau des exploitations agricoles voire, le cas échéant, publiables dans des revues scientifiques spécialisées. Or, les plateformes expérimentales ne répondent plus aux exigences actuelles en matière de précision des mesures et de maîtrise des procédés expérimentaux. Elles nécessitent d'être remises à niveau pour être conformes à ces exigences. C'est la phase de consolidation qui est déjà en cours de mise en œuvre.

i. Pôle de Compétences en Élevage

- Bâtiment d'élevage

La bergerie actuelle ne répond plus aux exigences d'une station expérimentale et ne constitue plus un modèle à présenter aux éleveurs désireux de s'installer ou de se moderniser. En conséquence, l'ODARC souhaite investir dans un outil fonctionnel, adapté à la mise en œuvre d'expérimentations complexes et ouvert à l'accueil du public (étudiants, éleveurs, techniciens, chercheurs, etc.) sur le modèle de la station ovine de La Fage (INRAE), référence nationale dans ce domaine aussi bien en termes d'équipement que d'organisation et, surtout, de compétences.

- Surfaces cultivées

Un projet de réhabilitation du réseau d'irrigation des prairies de la station d'élevage est envisagé. Des études sont en cours pour évaluer les potentialités hydriques existantes. Il s'agira, avec l'appui de compétences externes, de concevoir une installation optimisée sur la base des contraintes climatiques et environnementales actuelles, d'une part, et équipée de

¹⁶ Appellation d'Origine Protégée

¹⁷ Indication Géographique Protégée

façon à permettre un enregistrement de données expérimentales destinées à maîtriser la ressource hydrique, d'autre part.

- *Laboratoire d'analyses agroalimentaires*

Le laboratoire actuel n'est pas dimensionné aux besoins de l'ODARC en matière d'expérimentation et limite fortement la réalisation de certaines catégories d'analyses, lesquelles sont actuellement effectuées par des laboratoires spécialisés situés sur le continent car n'ayant pas d'équivalent en Corse. Au-delà d'accroître considérablement le coût des analyses, le transport des échantillons pose le problème de leur conservation durant le trajet et donc de la fiabilité des résultats obtenus dans ces conditions. L'ODARC n'est d'ailleurs pas le seul opérateur à être impacté par cet état de fait. Les structures professionnelles et autres entreprises agroalimentaires sont également concernées dans le cadre de leur fonctionnement (connaissance et maîtrise de la qualité des produits, suivi des schémas de sélection, etc.) et de leur développement (mise en place de signes officiels de qualité, adaptation aux changements sociétaux, dérèglement climatique, etc.).

Dans ce contexte, l'ODARC envisage de redimensionner son laboratoire de façon à internaliser la plus grande partie des analyses agroalimentaires qui doivent être réalisées dans le cadre de ses travaux expérimentaux. En outre, l'ODARC souhaite également nouer des collaborations avec les autres laboratoires de la CdC (OEHC, Cismonte et Pumonte) afin de développer des complémentarités efficaces en matière d'analyse de produits issus de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En effet, ces structures détiennent une somme de compétences qui pourraient être mises en synergie par un mode de fonctionnement en cluster permettant de dégager des possibilités analytiques au service de la recherche appliquée.

- *Fromagerie expérimentale*

Rénovée il y a une dizaine d'années, la fromagerie expérimentale est opérationnelle, mais nécessite quelques réparations et aménagements pour améliorer son fonctionnement et mieux se conformer aux dispositifs réglementaires relatifs aux productions agroalimentaires. Au-delà d'une meilleure maîtrise des expérimentations mises en œuvre, l'objectif de cette rénovation est de présenter aux jeunes agriculteurs un modèle d'outil conçu de façon à satisfaire aux règlements en vigueur pour obtenir l'agrément sanitaire, habilitation indispensable au développement de la production fromagère fermière.

ii. Station Expérimentale en Production Fourragère et Céréalière

L'ODARC mène actuellement un projet de réhabilitation de sa station d'expérimentation de Migliacciaru dédiée à la production fourragère et céréalière. Celui-ci prévoit de créer un bâtiment doté de bureaux (hébergement des partenaires, antenne ODARC...), de salles de réunions, d'une salle de travaux pratiques (accueil d'étudiants, de Jeunes Agriculteurs, etc.) et d'un laboratoire pour l'analyse de fourrages et de céréales. Une réhabilitation de l'ensemble des terrains (dont 20 ha dédiés au fourrage et 4 ha d'oliviers) a d'ores et déjà été réalisée. Un nouveau système d'irrigation est également prévu ainsi que la création d'un hangar de

stockage du matériel et du fourrage. Le projet d'un hangar de séchage du fourrage fonctionnant avec de l'énergie solaire est également à l'étude.

B. Phase de développement des moyens

Après la phase de consolidation, qui doit permettre d'opérationnaliser le dispositif existant, la phase de développement vise à changer de perspective en faisant de la DRD une véritable unité de recherche agronomique, l'objectif étant de répondre aux enjeux de long terme imposés par les changements globaux et la nécessité de réduire la dépendance alimentaire de l'île. Ceci implique d'effectuer un saut qualitatif qui doit se traduire par l'accroissement des compétences et des potentialités de la DRD sans oublier la mise en réseau de cette unité afin de développer des collaborations régionales, nationales et méditerranéennes, d'une part, et de bénéficier de compétences externes, d'autre part.

Pour cela, il sera nécessaire de coupler l'approche technique d'ingénieurs agronomes spécialisés à l'approche plus systématique de docteurs expérimentés. L'objectif est de bénéficier de compétences dans les domaines agricoles stratégiques (élevage, transformation, cultures fourragères et céréalière, etc.), transversaux (dérèglement climatique, agroécologie, agroforesterie, biocontrôle, etc.) et de renforcer l'interdisciplinarité dans l'approche des problématiques.

En ce sens, il est indispensable, pour l'ODARC, de renforcer sa maîtrise d'un certain nombre de disciplines spécifiques (zootechnie, agronomie, biocontrôle, etc.) qui lui permettront de développer des programmes de recherche ambitieux et répondant aux enjeux du développement de la Corse, notamment en ce qui concerne l'adaptation des cultures et des modes de production/transformation au dérèglement climatique et la nécessité d'accroître la production locale.

Enfin, pour compléter les besoins en compétences de la DRD, il est envisagé de mobiliser des réseaux de chercheurs externes via, notamment, des dispositifs de coopération et de proposer des sujets de thèse de doctorat en rapport avec les problématiques de filière et les enjeux identifiés. En outre, les post-doctorants dont les travaux pourraient éclairer les problématiques agricoles régionales ainsi que les stagiaires issus d'écoles d'ingénieur et de masters sont également des ressources importantes pour approfondir des points stratégiques et nouer des liens fructueux avec des structures extérieures. En ce sens, il est essentiel que les agents de l'ODARC impliqués dans les programmes de recherche aient la capacité d'encadrer des étudiants de différents niveaux.

Dans une perspective plus axée sur la proposition de services, il serait judicieux d'évaluer la pertinence de faire évoluer le laboratoire d'analyses agroalimentaires de façon à répondre aux besoins analytiques des professionnels de certains secteurs de production (industrie laitière, par exemple, mais également en filière viande ou charcutière) qui doivent actuellement faire analyser leurs produits dans des laboratoires du continent (paiement du lait à la qualité, contrôle de performance). Il pourrait s'agir, là encore, d'un fonctionnement

qui se ferait en concertation avec d'autres structures de la CdC, notamment avec les laboratoires de l'OEHC, du Cismonte et du Pumonte, ceci dans un objectif de complémentarité des prestations proposées et afin de couvrir l'ensemble des besoins des professionnels de l'agriculture et de l'agroalimentaire insulaires. Cela impliquerait toutefois un changement d'échelle et de fonction du laboratoire avec des contraintes de certification contraignantes (COFRAC¹⁸, etc.) et du personnel spécifiquement formé. En outre, un renforcement des équipes dédiées aux analyses agroalimentaires (microbiologie, chimie, biochimie, etc.) serait indispensable.

C. Financement

Le financement de la majorité des infrastructures présentées est d'ores et déjà assuré par des crédits investissements de l'ODARC, en complément de la mobilisation de crédits FEADER (hangar de stockage pour les boucs) et FEDER React-EU (fromagerie expérimentale et matériel de laboratoire).

Seuls les projets de création d'un nouvel espace laboratoire de recherche sur Altiani et de construction d'un hangar à séchage de fourrage sur Migliacciaru n'ont pas encore été budgétés car ils ne seront pas mis en œuvre avant la finalisation des projets engagés, c'est-à-dire à l'horizon de trois ou quatre années. Ces infrastructures, dont le coût prévisionnel est d'environ un million d'euros, feront l'objet d'une demande de financement dans le cadre du prochain programme FEDER, pour ce qui relève du laboratoire de recherche, et du PSN-FEADER, pour le hangar de séchage.

En ce qui concerne les besoins en termes de moyens humains, le redéploiement de deux postes en interne permettra de couvrir les compétences en matière de qualité du lait et de productions fourragères et céréalières. La création d'un poste spécialisé en biocontrôle est à envisager dans les trois prochaines années si les avancées des programmes actuels sont concluantes et les projets dans ce domaine, en développement. En outre, un poste de doctorant est actuellement financé par une bourse CIFRE (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie).

Des financements seront mobilisés dans le cadre des programmes FEDER, CASDAR¹⁹ voire Horizon Europe (programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période allant de 2021 à 2027) et des programmes de coopération Interreg, Med et Marittimo. Une demande de financement CASDAR a déjà été déposée en partenariat avec l'Institut de l'Élevage et France Brebis Laitière.

¹⁸ Comité français d'accréditation.

¹⁹ Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural (État)

VI. Les études et recherches menées à l'ODARC

L'ODARC s'investit dans plusieurs projets d'études et de recherche avec ses partenaires professionnels et institutionnels.

A. Projets en cours de réalisation

L'ODARC mène actuellement des études et des recherches relatives à des problématiques identifiées au sein de comités scientifiques et techniques *ad hoc* constitués dans les secteurs de production concernés.

- Qualité du lait de brebis de race Corse et facteurs d'influence associés

Comme évoqué précédemment, cette recherche fait l'objet d'une thèse menée par un étudiant de l'Université de Corse recruté à l'ODARC. L'objectif est d'améliorer nos connaissances de la composition du lait de brebis Corses et de déterminer les facteurs qui influencent cette composition, notamment le système d'élevage, l'alimentation des brebis ou encore la période de traite. Ce travail s'inscrit lui-même dans une dimension plus large visant à appréhender l'ensemble du système de production, de l'alimentation des brebis jusqu'à la production de fromage.

- Évaluation de la capacité d'ingestion de la brebis Corse

La prédiction de l'ingestion de fourrage est un point clé de l'alimentation des brebis laitières notamment pour optimiser la distribution d'aliment concentré, laquelle affecte directement les charges et la productivité des systèmes d'élevage. Les équations de la capacité d'ingestion et du taux de substitution actuellement utilisées pour calculer le rationnement des brebis Corses ont été établies dans les années 1990 à partir de races de brebis Lacaune, Manchega et Latxa. La race ovine Corse présente cependant un gabarit nettement inférieur à celui de ces races. Dans ce contexte, l'ODARC et ses partenaires (ILOCC²⁰, INRAE SELMET-LRDE²¹, INRAE SELMET, OS²² Pecura Corsa, Chambre d'Agriculture de Haute-Corse) ont initié une expérimentation visant à évaluer la pertinence de ces équations pour les brebis Corses en lactation et vérifier, le cas échéant, si un ajustement de leurs coefficients est nécessaire. Cette étude a été menée avec l'appui méthodologique de l'INRAE-SELMET. La coopération avec cette unité de recherche, spécialisée notamment dans la physiologie de la nutrition des petits ruminants, se poursuivra dans les prochaines phases d'expérimentation.

- Contribution à l'étude de la qualité de la viande de cabri : qualité des carcasses et composition en acides gras des tissus adipeux

Le Comité Technique Caprin, constitué de l'ensemble des structures impliquées dans le développement des productions caprines, mène actuellement des travaux visant à constituer un dossier de demande de certification IGP du Cabri de Corse - Caprettu di Corsica. Dans ce

²⁰ Interprofession laitière ovine et caprine corse.

²¹ Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux - Laboratoire de recherche sur le développement de l'élevage.

²² Organisme de sélection.

cadre, et afin de contribuer à l'amélioration des connaissances de la viande de cabri, l'ODARC a entrepris de mener une étude sur la qualité des produits à certifier (caractéristiques des carcasses, composition en acides gras des tissus adipeux, propriétés organoleptiques de la viande) et d'évaluer comment cette qualité varie en relation avec différents facteurs de production (alimentation des mères, qualité du lait maternel, conduite d'élevage, etc.).

- **Détermination des facteurs pouvant avoir un impact sur la production de miel et la régularité des miellées et adaptations possibles**

Face à la diminution dramatique de la production de miel observée ces dernières années, l'ODARC et le Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica ont mis en place un Comité Scientifique et Technique Apicole (CSTA) ayant pour objectif d'en comprendre les causes. Participent également au CSTA : l'INRAE-LRDE, l'OEC²³ (Conservatoire Botanique National de Corse et Observatoire Conservatoire des Invertébrés de Corse), l'Université de Corse (Laboratoire SPE) et l'Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation (ITSAP). Le CSTA a défini trois thèmes d'investigation pour lesquels des études sont en cours de réalisation :

T1 : Suivi des floraisons, évolution des miellées et disponibilité des ressources mellifères et pollinifères.

T2 : Lien entre les productions de miels AOP, les aspects météorologiques et les pratiques apicoles.

T3 : Coexistence de l'apiculture avec les autres filières agricoles et activités humaines.

- **Amélioration des connaissances relatives aux déterminants de la qualité et de la typicité des fromages fermiers produits en Corse**

Avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et professionnels, l'ODARC souhaite développer les activités de recherche en transformation fromagère. La qualité des fromages au lait cru, les pratiques de transformation, la qualité technologique du lait et l'usage des ferments, les signes officiels de qualité, la maîtrise des paramètres physico-chimiques et microbiologiques de transformation, etc. sont autant de thématiques d'études et de recherches qu'il s'agira de développer. En ce sens, un Comité scientifique et technique en transformation fromagère fermière corse (CSTF) a été créé pour définir les questions de recherche, élaborer les protocoles et suivre les expérimentations *ad hoc*. Quatre thématiques de recherche ont été retenues :

T1 : Composantes susceptibles d'influer sur les caractéristiques des fromages produits en Corse : territoires, races et savoir-faire.

T2 : Qualité du lait cru et maîtrise des critères technologiques de fabrication de fromages.

T3 : Qualité des fromages fermiers typiques corses et marqueurs de la typicité.

T4 : Construction de la typicité des fromages fermiers corses obtenus à partir de lait cru :

- Définition et maîtrise des critères de typicité territoriaux.

²³ Office de l'environnement de la Corse.

- Orientations souhaitées en termes de développement de la typicité.

Une étude s'inscrivant dans ces thématiques est en cours de réalisation.

- **Production fourragère et céréalière**

La station d'expérimentation de Migliacciaru aura pour mission, en coopération avec le Groupement Régional des Producteurs de Fourrages et de Céréales de Corse, de mener des essais d'évaluation de différentes variétés, de fertilisation, d'irrigation, de travail du sol, de semis sous couvert, de rotation... L'objectif principal est de développer une production plus durable et mieux adaptée au dérèglement climatique (réduction en intrants, espèces moins dispendieuses en eau, plus résistantes et résilientes...). Un comité stratégique a été défini pour déterminer et hiérarchiser les expérimentations à mener.

- **Étude de la typicité des huiles essentielles d'immortelle de Corse (*Helichrysum italicum* subsp. *italicum*)**

Les producteurs insulaires de plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) portent un projet d'obtention d'une certification IGP de l'huile essentielle d'immortelle de Corse. L'ODARC et l'Université de Corse ont été sollicités pour déterminer les critères de typicité de cette huile essentielle afin de la distinguer des autres produits du marché. Dans ce cadre, une convention de collaboration entre l'APROHEC²⁴, l'Université de Corse et l'ODARC est en cours de réalisation. L'objet est d'étudier les principales caractéristiques physico-chimiques ainsi que la composition chimique des huiles essentielles d'immortelle actuellement produites par les producteurs insulaires, ceci en fonction, notamment, de paramètres de récolte et de production. En fonction des résultats obtenus, des recherches pourraient être menées sur ce sujet.

- **Contribution au développement d'insecticides naturels destinés à l'agriculture**

L'ODARC souhaite construire un réseau de partenariat avec l'ensemble des filières végétales dans le cadre de Corsic'Agropôle dans le but d'identifier les problématiques spécifiques et transversales qui se posent aux productions locales et notamment celles relatives au biocontrôle.

Un premier projet est en cours de développement avec le Laboratoire SPE de l'Université de Corse. Il s'agit de mettre au point un moyen de lutte contre *Tapinoma magnum*, une espèce de fourmi ravageuse des cultures. Ce projet fait suite au programme de recherche Protect'Agumes (porté par l'AREFLEC et auquel le Laboratoire SPE a contribué) qui a ouvert des perspectives prometteuses en matière de biocontrôle.

²⁴ Association des producteurs d'huiles essentielles de Corse

B. Définition des futures stratégies de recherche et évaluation des travaux réalisés

Un Comité d'Orientation Stratégique (COS) composé d'experts qui pourront être issus de structures régionales, continentales voire méditerranéennes est envisagé pour, d'une part, évaluer la pertinence et la fiabilité des études et recherches menées par la DRD et, d'autre part, contribuer à définir les orientations régionales en matière de recherche agronomique appliquée. Avec cette instance, l'objectif est de lancer un processus de mise en dynamique de l'existant et d'exploration de nouvelles questions pour donner corps aux ambitions régionales en matière de recherche appliquée.

VII. Conclusion

L'agriculture corse est actuellement confrontée à un changement global dont les conséquences vont inéluctablement peser sur les exploitations au cours des prochaines années. Les effets du dérèglement climatique, la durabilité des pratiques agricoles, la protection contre les bioagresseurs, le regard de la société sur les systèmes de production, l'autosuffisance alimentaire sont, par exemple, autant de problématiques que les acteurs du développement doivent désormais prendre en considération dans leurs choix stratégiques.

Pour préparer les exploitations à faire face aux bouleversements annoncés et répondre aux objectifs régionaux de développement, il est nécessaire de mieux comprendre les fondements des évolutions qui se profilent et leurs effets sur les trajectoires des systèmes de production afin d'envisager des transitions possibles. C'est pourquoi l'ODARC propose de :

- Se positionner comme un acteur de la recherche appliquée et d'accroître ses compétences et son action dans ce domaine.
- Dynamiser ses plateformes expérimentales pour en faire des outils de R&D performants et adaptés aux enjeux agricoles de moyen et long terme.
- Fédérer et mettre en réseau l'ensemble des acteurs, professionnels et institutionnels, autour de programmes de recherche régionaux en lien avec les problématiques de dérèglement climatique, de développement durable et d'autonomie alimentaire.
- Contribuer à mettre en place un dispositif opérationnel de transfert des connaissances issues de la R&D auprès des producteurs et des techniciens.
- Développer des réseaux de partenariat régionaux, nationaux et méditerranéens sur la base de problématiques partagées.

Ainsi, à travers ce projet, l'ODARC exprime sa volonté de mener et de participer, de façon opérationnelle, aux travaux visant à faire face aux défis qui se posent au monde agricole insulaire. La complexité des problématiques identifiées impose une approche systémique, multiscale et interdisciplinaire qui doit mobiliser un ensemble d'acteurs sur une large gamme de connaissances et d'innovations. L'objectif recherché *in fine* est donc de concevoir, avec l'ensemble des partenaires, des solutions efficaces visant à conférer aux exploitations

agricoles la robustesse et la résilience nécessaires pour bâtir des trajectoires de développement vertueuses, pérennes et adaptées aux ambitions de la Corse.

Compte tenu des éléments présentés, je vous propose :

- De prendre acte de l'évolution du projet scientifique de l'ODARC réaffirmant son positionnement comme un acteur de la recherche agronomique appliquée.
- D'approuver la stratégie de développement de la recherche agronomique appliquée telle que présentée dans ce rapport.
- De missionner l'ODARC pour renforcer les synergies et les partenariats, élaborer et conduire des programmes de recherche destinés à répondre aux enjeux identifiés :
 - Dérèglement climatique,
 - Durabilité de l'agriculture,
 - Réduction des dépendances alimentaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.